

## RAPPORT D'ÉTUDE n° 4 - 2018

### **L'AMBITION MARITIME CHINOISE AUJOURD'HUI AUX LIMITES DE LA POLITIQUE OFFICIELLE PACIFIQUE ? QUELLES RÉPONSES POSSIBLES ?**

L'actualité de la mer de Chine rend cette zone emblématique du fait accompli chinois, mais l'ambition de Pékin ne se limite pas à ses intérêts vitaux. Sur fond de sécurisation des nouvelles routes de la soie, la Chine poursuit son ouverture vers l'extérieur et son impressionnante croissance navale. Elle contribue à l'*arsenalisation* du Pacifique et de l'océan Indien.

Le développement des partenariats et implantations chinois en Asie, en Afrique, en Arctique peut laisser pressentir un étouffement économique et stratégique de l'UE.

**L'ambition stratégique maritime chinoise pousse-t-elle aujourd'hui la politique de Pékin au-delà des limites de la non-ingérence et du pacifisme ?**

**Quelles réponses sont possibles pour la France et ses alliés et partenaires ? Une approche par scénarii de crise pourrait apporter une plus-value supplémentaire à la réflexion.**

Une réflexion du groupe de travail sur le sujet d'étude demandé a conduit à une reformulation plus large de la question posée. En effet la politique dite des *routes maritimes de la soie* (OBOR) fait l'objet de nombreuses communications d'experts, sans cesse réactualisées, l'ambition de la Chine en tant que puissance navale de premier plan est également analysée par de nombreux observateurs.

Il reste cependant que la stratégie chinoise à long terme, dans laquelle la Marine est appelée à jouer un rôle de premier plan, peut sans doute s'analyser comme une tentative de mise sous tutelle de la mondialisation. Cela se ferait au profit d'un nouvel ordre chinois qui contraste avec celui mis en place par les Occidentaux et renoue avec les notions traditionnelles d'harmonie et d'hégémonie propres à l'histoire de l'empire céleste.

Pour souligner le rôle possible et souhaitable de la Marine française dans cette région du monde, il a semblé plus profitable d'analyser la stratégie que la France peut avoir dans la zone Asie-Pacifique, précisément au moment où la Chine y développe de nombreuses initiatives.

**Reformulation proposée de l'intitulé de l'étude :**

### **LA PLACE DE LA MARINE NATIONALE DANS LA ZONE ASIE-PACIFIQUE**

Face à l'ambition maritime de la Chine, quels sont les intérêts de la France dans la région Asie-Pacifique, quel rôle peut-elle et doit-elle y jouer, quelle place la Marine nationale peut-elle avoir dans une stratégie d'influence dans cette zone en bouleversement rapide ?

\*\*\*

## Synthèse et recommandations

La France est riveraine de l'océan Pacifique, donc de la zone Asie-Pacifique, par ses territoires d'outre-mer (TOM), la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie. Ces TOM ont déjà une compétence dans les relations internationales et certaines relations à caractère maritime. Le 4 novembre 2018 un référendum sur la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie aura lieu.

\*\*\*

**L'observation actuelle de cette vaste zone** permet de dresser plusieurs constats.

1. **Un bouleversement dans la zone**, lié à la montée en puissance actuelle et continue de la Chine, qui n'avait jamais existé auparavant, et qui se manifeste par trois évolutions:
  - la cible grandissante d'intérêts qui se manifestent dans l'espace de la Micronésie, devenu un enjeu pour les grandes puissances, Russie, Chine, Japon et États-Unis ;
  - de nouvelles interrogations chez nos alliés présents dans la zone, Inde, Japon, Australie ;
  - des relations croisées soutenues entre tous les États de la région.
2. **Une importante action diplomatique des territoires d'outre-mer**, fondée sur des institutions qui leur donnent des compétences en relations internationales. Leur action se manifeste dans les organisations régionales (la Commission du Pacifique Sud, Forum des îles du Pacifique auquel participent les présidents des gouvernements des TOM) ou internationales (liens avec l'UE, Organisation Internationale de la Francophonie...)
3. **Une incertitude sur la place de l'Europe dans la région**, car après le Brexit la France sera la seule nation européenne présente dans le Pacifique. L'Union Européenne est le premier donateur de la région (en termes d'aides et de transferts). Y aura-t-il ou pas maintien de l'enveloppe budgétaire qui était attribuée aux petits territoires par l'UE ?
4. **Des relations interétatiques intenses dans la zone Asie-Pacifique**. Le Japon organise des sommets « États du Pacifique plus un ». Les sommets France / Océanie ont été relancés en 2014. Les Indiens, les Chinois, les Taïwanais, les Coréens, et d'autres pays hors zone organisent des sommets « Océanie plus un ». On constate une agrégation du Pacifique à l'espace asiatique et à l'océan Indien.
5. **Une activité débordante et volontariste de la Chine**, qui en application de sa stratégie générale, a dans le Pacifique une attitude qui conduit à la densification de son réseau diplomatique, des relations politiques liées aux contestations de souveraineté territoriale en mer de Chine méridionale, à un investissement dans les archipels pauvres et surendettés, mais disposant de ZEE et de possibilités de points d'appui, enfin à la tenue d'un discours anticolonialiste pour écarter les Français du Pacifique.

On constate une dépendance croissante des pays océaniques aux sollicitations de la Chine, qui cherche à obtenir de droits de pêche autour des territoires. L'influence chinoise en matière de sécurité existe au travers d'infrastructures à vocation duale civile et militaire (Port-Vila au Vanuatu). La Chine cherche à investir dans des projets de tourisme de croisière et dans des infrastructures de prestige comme des sièges d'organisations internationales.

Dans ce contexte, une certaine demande de présence de la France existe, face à une diplomatie américaine peu présente, pour la recherche d'une coopération équilibrée.

La Conférence annuelle sur la sécurité régionale de la zone Asie-Pacifique, appelée « Shangri-La Dialogue », organisée à Singapour par l'International Institute for Strategic Studies (IISS), est un rendez-vous important.

## **Rôle de la Marine dans ce contexte**

Dans ce contexte géopolitique, la France doit produire un argumentaire sur ce qu'elle a fait dans le passé et poursuit aujourd'hui dans cette zone, pour montrer que nous sommes des partenaires et des alliés des riverains du Pacifique. Elle doit porter de nouvelles questions de sécurité, comme le domaine « cyber », la lutte anti-terroriste et les enjeux de sécurité en matière de tourisme de croisière. Il faut réaliser des infrastructures associées à ce domaine. Les menaces déterminantes sont celles des hackers, des pêcheurs illégaux, et d'autres perturbateurs.

Il faut certainement donner plus de moyens à la Marine nationale dans cette zone, en matière de surveillance aérienne (avions, drones, renseignements satellitaires). Il faut faire évoluer la relations France/ Australie/ Nouvelle Zélande au-delà des règles actuelles, dans le domaine de la pêche illicite par exemple. L'action dans la lutte contre les trafics de stupéfiants doit être renforcée, en associant les États de la côte Ouest d'Amérique du Sud, le Pérou et le Chili, concernés par la pose de câbles sous-marins et par le trafic de drogue.

La coordination de la lutte contre le trafic de stupéfiants n'est pas du tout développée, comme cela est réalisé dans la zone Caraïbes. Il faut structurer ce dispositif. Il faut renforcer les accords avec les services de renseignement anglo-saxons (Five eyes).

Ce que la France fait dans le Pacifique est inconnu de nos partenaires européens. Il faut présenter le regard croisé de la France dans des publications anglo-saxonnes où nous sommes absents (sauf en matière de recherche universitaire). Il faut mettre en avant les compétences et les atouts de nos TOM en matière maritime, compte tenu de l'importance de leurs ZEE. La France développe dans la zone une coopération scientifique importante, notamment avec le Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (CRIOBE) en Polynésie française, base d'une diplomatie corallienne, et avec une antenne de l'IFREMER à Tokyo. Des accords de coopération scientifique avec les Chinois sont possibles. Dans le domaine spatial les Chinois ont besoin de stations au sol de suivi de leurs engins spatiaux.

L'action réalisée récemment par la Marine (mission JEANNE D'ARC, déploiement de la frégate *Auvergne*) est inconnue dans les TOM français du Pacifique. Il faudrait organiser une conférence annuelle sur le domaine maritime dans ces territoires.

L'action de la Marine est bien perçue dans les pays de la région, y compris en Chine. Elle est conduite sans ostentation. Il faut la poursuivre, tout en racontant une histoire. Tout le spectre maritime peut être concerné. Le Japon est très intéressé par cette action de la France. L'Australie et les États-Unis demandent à la France de rester dans la région.

En conclusion, la Chine est avant tout continentale. Elle est entrée récemment dans le domaine maritime à la même place que les autres grandes nations, et il est souhaitable qu'elle s'y conduise comme les autres en suivant la voie des arbitrages internationaux. On peut s'attendre à ce qu'elle ait une force maritime considérable. Cependant les problèmes graves de la Chine ne sont pas maritimes mais sont en Asie Centrale, là où la Chine sera toujours en confrontation avec la Russie.

La présence de la France dans le Pacifique est partagée avec les pays riverains notamment avec l'Australie, dont les relations avec la Chine sont variables. Il est important que la France soit entendue par la Chine. Pour qu'elle soit écoutée, la France doit être suffisamment loquace sur sa stratégie. Elle est aujourd'hui un acteur légitime et crédible, mais sans un accroissement de ses moyens elle ne réalisera rien.

La Marine doit être consciente de sa responsabilité spécifique en matière de défense des intérêts français et européens, dans ces zones stratégiques mais fort lointaines et mal connues de nos concitoyens. Au sein du ministère, il y a probablement peu à attendre des autres armées et le terrain est propice aux initiatives, sans attendre d'improbables directives.

Par des liaisons étroites avec les gouvernements des territoires, par des réseaux habilement construits et entretenus, par une présence volontariste au sein d'instances locales de coopération,

par des propositions directes auprès des responsables en métropole, la Marine devrait prendre une position plus importante et plus active dans le jeu stratégique majeur qui se joue aujourd'hui dans l'espace Indo-Pacifique.

### **Recommandations**

1. La France devrait décrire de façon volontariste sa propre stratégie de présence dans la zone Asie-Pacifique, au-delà de son empreinte historique dans le Pacifique, territoriale, démographique et économique (ZEE).
2. La France, sans remettre en cause les prérogatives accordées aux TOM, devrait être mieux informée de leurs actions internationales pour consolider sa stratégie d'influence dans la zone Asie-Pacifique. La Marine nationale devrait à son niveau favoriser les contacts et entretenir des relations suivies avec les gouvernements locaux, notamment dans les champs de compétences qui leur sont dévolus en matière maritime.
3. Pour maintenir une influence européenne dans la zone, il faudrait instituer un sommet régulier Union Européenne / Océanie, avec une dimension maritime. Directement concernée, la Marine nationale devrait prendre des initiatives en ce sens, notamment en tentant de convaincre l'UE de la nécessité de financer des moyens de surveillance et d'intervention, face à la montée hégémonique inquiétante de la présence chinoise.  
Une autre initiative utile serait de convaincre le Président de la République de se rendre en Polynésie Française pour y réaffirmer l'importance que la France et l'Europe attachent à cette zone stratégique majeure dans le jeu géopolitique actuel.
4. La France devrait participer à la réunion des ministres de la Défense aux Fidji en 2019. Elle devrait renforcer les coopérations militaires et navales avec les pays riverains de la zone.
5. La France doit définir et communiquer sa stratégie en matière de sécurité et de défense dans la zone Asie-Pacifique. En s'appuyant sur son antériorité et son rôle historique majeur dans le développement de la présence française dans le Pacifique, la Marine nationale devrait prendre l'initiative de proposer des éléments de langage de nature à constituer un narratif sur le sujet.
6. La Marine doit établir des propositions de coopération internationale en matière de lutte contre les trafics illicites et les infractions à la réglementation sur la pêche. Il faut dans cette perspective affecter un officier de Marine français à Hawaï, auprès de l'état-major de PACOM.  
Il faut également travailler en concertation avec les gouvernements des territoires.
7. Il faudrait que les commandants de zone maritime, ALPACI ou ALINDIEN, soient alternativement présents aux côtés des ministres dans les réunions du processus Shangri-La.
8. La France devrait communiquer davantage sur les coopérations scientifiques avec les pays de la région y compris la Chine, et valoriser leurs résultats. La Marine nationale aurait tout intérêt à participer aux réflexions sur ce sujet majeur de coopération régionale (sur des thèmes souvent liés à l'océan).
9. La France doit concevoir un narratif sur sa présence dans la région, qui soit un récit sur la « sécurité environnementale » régionale, en s'appuyant sur l'expérience du ministère de la transition écologique.
10. La présence de la Marine dans la zone Asie-Pacifique doit être renforcée de façon très significative avec des moyens projetés ou repositionnés.

## **LA PLACE DE LA MARINE NATIONALE DANS LA ZONE ASIE-PACIFIQUE**

Face à l'ambition maritime de la Chine, quels sont les intérêts de la France dans la région Asie-Pacifique, quel rôle peut-elle et doit-elle y jouer, quelle place la Marine nationale peut-elle avoir dans une stratégie d'influence dans cette zone en bouleversement rapide ?

La France est riveraine de l'océan Pacifique, donc de la zone Asie-Pacifique, par ses territoires d'outre-mer (TOM), la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie (si l'on met de côté Clipperton).

Ces TOM du Pacifique ont déjà une compétence en matière de relations internationales et, partant, en matière de certaines relations à caractère maritime. On ressent aujourd'hui leur volonté de vouloir assumer pleinement ce rôle, ce qui est nouveau et est encouragé par les milieux économiques ; des clusters maritimes existent en effet dans les TOM. Il est important de se rappeler que le 4 novembre 2018 doit avoir lieu un référendum sur la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie.

Le groupe de travail est particulièrement reconnaissant envers monsieur Christian Lechervy, ambassadeur de la France pour le Pacifique, pour les éclairages qu'il a bien voulu lui apporter sur cette région du monde. L'observation actuelle de cette vaste zone permet de dresser principalement cinq constats.

### **1. Premier constat : un bouleversement dans la zone**

On observe un bouleversement dans cette zone, lié à la montée en puissance actuelle et continue de la Chine, qui n'avait jamais existé auparavant, même au temps de la guerre froide et des diverses décolonisations. L'URSS avait été peu impliquée dans la zone pendant la guerre froide, si ce n'est par un appui aux coups d'État aux Fidji en 1987.

Ce bouleversement se manifeste par trois évolutions majeures :

1. Une cible grandissante d'intérêts se manifeste dans l'espace de la Micronésie et la rivalité des grandes puissances dans cette zone est évidente. Les missiles chinois DF21, surnommés « Guam killers » sont, depuis la Chine, en portée de Guam, de sa base aérienne Anderson et de sa base navale capable d'accueillir le tiers de la flotte sous-marine nucléaire américaine.

On a constaté le franchissement par des sous-marins nord-coréens du détroit de Miyako vers le Sud, en mer de Chine orientale. Les Russes ont fait des incursions aériennes dans cette zone, depuis la base de Cam Ranh où le Vietnam accorde des facilités à un certain nombre de pays (Russie, États-Unis...).

La Micronésie est devenue un enjeu pour les grandes puissances, Russie, Chine, Japon et États-Unis. La France n'est pas absente et a participé à plusieurs exercices navals avec les Américains et des bâtiments ont fait escale à Guam.

2. On constate de nouvelles interrogations chez nos alliés présents dans la zone. L'apathie diplomatique américaine inquiète ces alliés qui voient la montée en puissance de la Chine et le déroulement de sa stratégie des routes de la soie avec le narratif qui l'accompagne. Les Indiens ont réagi en établissant une « Act East Policy » mais sans grande conviction. Les Japonais essayent de leur côté de créer un narratif sur la zone Indo-Pacifique, les Taïwanais également.
3. On constate des relations croisées entre tous les États de la région. Un tiers des pays qui reconnaissent Taïwan sont riverains du Pacifique, dont une grande majorité d'États micronésiens.

#### Recommandation n°1

La France devrait décrire de façon volontariste sa propre stratégie de présence dans la zone Asie-Pacifique, au-delà de son empreinte territoriale historique dans le Pacifique. Elle a en effet 500 000 ressortissants français dans la zone, et elle peut mettre en exergue les immenses zones économiques exclusives (ZEE) océaniques (dont la gestion économique est toutefois du ressort des gouvernements des territoires et non de Paris).

### 2. Deuxième constat : une action diplomatique des territoires d'outre-mer.

Il existe une souveraineté partagée dans les TOM français. La diplomatie territoriale est fondée sur des institutions qui donnent aux TOM des compétences en relations internationales. Cela se manifeste notamment dans les organisations régionales, comme la « Commission du Pacifique Sud » qui couvre tous les domaines maritimes, le programme général pour les océans, et beaucoup d'autres organisations régionales sectorielles, notamment en matière de tourisme. Personne en France métropolitaine n'a une vision globale de ces relations régionales.

On a observé en 2016 l'adhésion des TOM au « Forum des îles du Pacifique », dans lequel Philippe Germain et Édouard Fritch, respectivement présidents des gouvernements de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie Française, sont membres de plein droit, sans qu'il n'y ait la moindre représentation nationale française.

Nos TOM développent un début de représentations diplomatiques. On constate un passage à une phase active de cette diplomatie avec l'ouverture de délégations de la Nouvelle-Calédonie dans cinq ambassades françaises de la zone (Nouvelle-Zélande, Australie, Papouasie-Nouvelle Guinée, Vanuatu et Fidji). A Paris, la Maison de la Nouvelle-Calédonie, située à proximité de l'avenue de l'Opéra, assume des relations avec l'Union Européenne pour bénéficier des Fonds de développement économique.

La Nouvelle-Calédonie est aujourd'hui associée à l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), ce sera bientôt le cas pour la Polynésie. La Nouvelle-Calédonie est associée à l'UNESCO, et le sera bientôt au Bureau International du Travail (BIT) à Genève.

La souveraineté est donc bien partagée avec la Nouvelle-Calédonie, y compris en termes budgétaires, et la contribution à projets en matière d'aide publique au développement entraîne une coopération scientifique et maritime. La Polynésie Française souhaite un développement extra Union européenne.

#### Recommandation n°2

La France, sans remettre en cause les prérogatives accordées aux TOM, devrait être mieux informée de leurs actions internationales pour consolider sa stratégie d'influence dans la zone Asie-Pacifique. La Marine nationale devrait à son niveau favoriser les contacts et entretenir des relations suivies avec les gouvernements locaux, notamment dans les vastes champs de compétences qui leur sont dévolus en matière maritime.

### 3. Troisième constat : une incertitude sur la place de l'Europe dans la région

Un facteur perturbateur nouveau est apparu avec le « Brexit ». *De facto* la France sera bientôt la seule nation européenne présente dans le Pacifique.

La Nouvelle-Calédonie pense être le point d'appui privilégié de l'Europe dans le Pacifique. Sa capacité d'attractivité se manifeste dans trois espaces :

- La Micronésie (qui organise un sommet tous les 6 mois).

- Le groupe mélanésien « Fer de lance », institué en 1980, dans lequel siège le FLNKS, soutien d'une Kanaki indépendante. Nous sommes entrés dans une phase où la Nouvelle-Calédonie communique avec « Fer de lance » sans en être membre. La Nouvelle-Zélande et l'Australie n'y sont pas souhaitées.
- Les autres États mélanésiens et polynésiens, dont les autorités ont été reçues avec les chefs d'États micronésiens par le président François Hollande lors du sommet France-Océanie en novembre 2015.

L'Union Européenne (UE) est le premier donateur de la région (en termes d'aides et de transferts). Le « Brexit » entraîne une interrogation sur les statuts des petits territoires outre-mer. Y aura-t-il ou pas maintien de l'enveloppe budgétaire qui leur était attribuée par l'UE ?

Les transferts d'aide publique au développement viennent de tous les horizons, et non plus seulement des six ou sept grandes puissances présentes en 1948.

#### Recommandation n°3

Pour maintenir une influence européenne dans la zone, il faudrait instituer un sommet régulier Union Européenne / Océanie. La dimension maritime doit y être évoquée. Directement concernée, la Marine nationale devrait prendre des initiatives en ce sens, notamment en tentant de convaincre l'UE de la nécessité de financer des moyens de surveillance et d'intervention, face à la montée hégémonique inquiétante de la présence chinoise.

Une autre initiative utile serait de convaincre le Président de la République de se rendre en Polynésie Française pour y réaffirmer l'importance que la France et l'Europe attachent à cette zone stratégique majeure dans le jeu géopolitique actuel.

#### **4. Quatrième constat : des relations interétatiques intenses dans la zone Asie-Pacifique**

Des relations étroites se sont créées entre l'Asie et le Pacifique. Le Japon a, en 1997, imaginé d'organiser tous les trois ans des sommets « États du Pacifique plus un ».

Les sommets France / Océanie ont été relancés en 2014. Les Indiens, les Chinois, les Taïwanais, les Coréens, mais aussi les Cubains, les Turcs, les Marocains organisent aussi des sommets « Océanie plus un ». On est même passé d'une phase de relations diplomatiques à celle de relations rémunérées. C'est le cas des Émirats Arabes Unis (EAU) avec la mise en place d'énergies alternatives. On peut légitimement s'interroger sur les responsabilités régionales des uns et des autres en termes de sécurité.

On constate une agrégation du Pacifique à l'espace asiatique. Le terme Indo-Pacifique n'est pas nouveau. Le géographe allemand Karl Haushofer l'avait conceptualisé, après la Première Guerre mondiale, avec la constitution d'une alliance Allemagne-Inde-Japon, concept récupéré ensuite par la propagande nazie. Il faut rappeler que toutes ces séparations imposées, ces frontières artificielles tracées en mer, sont dues aux géopoliticiens occidentaux. Jamais les Océaniens n'ont imaginé de frontières sur l'océan mondial.

La France a été en juin 1948 le premier pays occidental participant au « Conseil Indo-Pacifique des pêches » (CIPP), créé sous l'égide de la FAO. En 1994 ce Conseil a été rebaptisé « Commission des pêches de l'Asie-Pacifique » (CPAP).

L'espace océanien s'agrége avec l'Asie-Pacifique et pas seulement avec l'Asie du Nord-Est. Le deuxième partenaire commercial de Wallis et Futuna est Singapour. Les premiers partenaires, dans le monde, du nickel néo-calédonien sont l'Indonésie et les Philippines, le Canada n'étant plus dans ce cercle. On a remarqué la venue récente du ministre des pêches du Vietnam en Nouvelle-Calédonie. Des liaisons intra-mélanésiennes ont repris également depuis des dizaines d'années, renouant avec des traditions millénaires disparues avec l'arrivée des européens. L'Indonésie a un rôle grandissant, notamment à travers son Consulat général à Nouméa.

## 5. Cinquième constat : une activité débordante et une attitude volontariste de la Chine

En application de sa stratégie générale évoquée ci-dessus, la Chine a dans le Pacifique une attitude spécifique nouvelle qui conduit à :

- Une densification de son réseau diplomatique, avec notamment l'ouverture d'un consulat général de Chine à Papeete. Les Japonais, par réaction, essayent de renforcer leur réseau diplomatique en s'associant à des aides au développement. On assiste à un grand « suivisme » du Japon derrière l'attitude chinoise, sans réelle stratégie.
- Une densification des relations politiques liées aux problèmes de contestations de souveraineté territoriale en mer de Chine méridionale et au jugement du Tribunal arbitral de La Haye du 12 juillet 2016.
- Un investissement dans les îles ou archipels pauvres et surendettés, mais disposant de grandes ZEE et des possibilités de points d'appui à l'instar de ce que font les Américains.
- La tenue d'un discours anticolonialiste pour éliminer les Français du Pacifique.

Seuls le Vanuatu et la Papouasie-Nouvelle-Guinée ont un discours qui s'appuie sur des arguments historiques et coutumiers (comme cela a été le cas pour les îles Salomon). Le Vanuatu a un contentieux de souveraineté avec la France sur les îles Matthew et Hunter.

La doctrine des trois passages est essentielle pour la Chine, qui se sent à l'étroit dans les espaces maritimes contigus à son littoral et cherche par tous les moyens à se désenclaver, à l'instar de la Russie en Mer noire ou en mer Baltique. Ce sont le passage de la mer de Chine méridionale, le passage vers le Pacifique, et le passage par l'océan Arctique. Dans ce dernier cas comme dans le premier, des documents justificatifs ont été diffusés, encore très récemment.

On constate une dépendance croissante des pays océaniques aux sollicitations de la Chine. Elle est en compétition avec Taïwan qui essaye de réaliser des retournements d'alliances.

La Micronésie et la Mélanésie ont été invitées au « Sommet sur la route de la soie » en mai 2017. Des tentatives chinoises ont eu lieu pour obtenir de droits de pêche autour de différents territoires.

L'influence chinoise en matière de sécurité existe au travers d'infrastructures à vocation duale, un grand port marchand ayant toute capacité d'accueillir des déploiements de forces armées, comme cela semble être le cas à Port-Vila au Vanuatu.

La Chine investit dans tout le domaine cyber, avec des prêts aux États insulaires de logiciels fabriqués par la société Huawei pour différents traitements de données.

La dégradation des relations entre l'Australie et la Chine est un élément nouveau depuis un an. L'Australie s'inquiète du rôle des instituts Confucius sur son territoire. L'inquiétude australienne a été renforcée par la découverte d'une proximité d'un parlementaire australien avec la Chine. Il y a également une forte pression de demandes d'ouvertures d'instituts Confucius dans nos TOM.

L'Australie s'inquiète du niveau d'endettement des États océaniques. Les Chinois sont pressés dans leur politique de développement et ils détiennent un atout financier redoutable.

Le « clavier à cinq touches » semble être depuis longtemps une métaphore de la stratégie chinoise. Il faut en ajouter une sixième qui est l'instrumentalisation du tourisme. L'île de Palau voit ainsi débarquer de nombreux touristes chinois. Des investissements d'opportunité ont également été réalisés à Saipan, après la crise de l'industrie textile fin 2006. La Chine investit donc dans une économie circulaire touristique.

La diaspora chinoise en Polynésie est très prudente vis-à-vis des propositions chinoises, notamment au regard de projets d'infrastructures nouvelles pour lesquelles elle ne souhaite pas de main d'œuvre importée et demande que la réalisation de projets soit équilibrée entre les partenaires. La Chine offre à la Polynésie une cinquantaine de bourses d'études chaque année.

Des accords de coopération judiciaire sont en cours de réalisation par la Chine vis-à-vis d'autres diasporas anciennes bien implantées dans leur pays d'accueil, ce qui est moins le cas à l'égard de nouveaux migrants chinois qui pour certains ont des attitudes mafieuses.

La Chine cherche à s'investir dans des projets de tourisme de croisière. On constate également une emprise chinoise par l'économie pour des infrastructures de prestige comme des sièges d'organisations internationales.

Dans ce contexte, une certaine demande de présence de la France existe, compte tenu de l'apathie de la diplomatie américaine et de la recherche d'une coopération équilibrée.

L'idée de réunions des ministres de la Défense des États de la région serait intéressante, même si peu de pays ont une armée. On peut souhaiter que la France soit présente au prochain sommet qui aura lieu aux îles Fidji en 2019.

Il faut noter les réunions de la Conférence annuelle sur la sécurité régionale de la zone Asie-Pacifique, appelée « Shangri-La Dialogue », qui ont lieu à Singapour. Ce forum international de défense et de sécurité créé en 2002, réunit les ministres de la défense et les chefs d'états-majors des États riverains de l'Asie-Pacifique à l'hôtel Shangri-La. Il est piloté par l'International Institute for Strategic Studies (IISS).

#### Recommandation N°4

La France devrait participer à la réunion des ministres de la Défense aux Fidji en 2019. Elle devrait renforcer les coopérations militaires et notamment navales avec les pays riverains de la zone.

## 6. Rôle de la Marine nationale dans ce contexte géopolitique

Ce contexte géopolitique étant décrit, il faut que la France produise un argumentaire sur ce qu'elle a fait dans le passé et poursuit actuellement dans cette zone, par exemple sur les relations entre les forces armées régionales. Il faut montrer que nous sommes des partenaires et des alliés des riverains du Pacifique.

#### Recommandation n°5

La France doit définir et communiquer sa stratégie en matière de sécurité et de défense dans la zone Asie-Pacifique. En s'appuyant sur son antériorité et son rôle historique majeur dans le développement de la présence française dans le Pacifique, la Marine nationale devrait prendre l'initiative de proposer des éléments de langage de nature à constituer un narratif sur le sujet.

Il faut également porter de nouvelles questions de sécurité, comme le domaine « cyber », la lutte anti-terroriste et les enjeux de sécurité qui existent en matière de tourisme de croisière. Il faut également réaliser des infrastructures associées à ce domaine. Les menaces déterminantes sont aujourd'hui celles des hackers chinois, des pêcheurs russes, et de bien d'autres perturbateurs.

Il faut certainement donner plus de moyens à la Marine nationale dans cette zone en matière de surveillance aérienne (avions, drones, renseignements satellitaires).

Il faut probablement faire évoluer les relations France/ Australie/ Nouvelle Zélande au-delà des règles actuelles, dans le domaine de la pêche illicite par exemple.

L'action dans la lutte contre les trafics de stupéfiants (estimés à 2 tonnes de cocaïne par an) doit être renforcée. Il faut également associer les États de la côte Ouest d'Amérique du Sud, notamment le Pérou et le Chili concernés par la mise en place de câbles sous-marins mais également par le trafic de drogue.

La coordination de la lutte contre le trafic de stupéfiants n'est pas du tout développée, comme cela est réalisé dans la zone Caraïbes. Il y a eu des réunions des polices, mais peu de capacités opérationnelles ont été mises en place. Il faut structurer ce dispositif.

Recommandation n°6

La Marine doit établir des propositions de coopération internationale en matière de lutte contre les trafics illicites et les infractions à la réglementation sur la pêche.

Il faut dans cette perspective affecter un officier de Marine français à Hawaï, auprès de l'état-major de PACOM.

Il faut également travailler en concertation avec les gouvernements des territoires.

Il faut structurer des accords dans le cadre de « Five Eyes », alliance des services de renseignement anglo-saxons, ce qui semble difficile à l'heure actuelle.

Les Britanniques sont perdus de vue dans la région, notamment en Australie. Ils se sont efforcés de corriger cela avec la visite récente du Chef d'état-major des armées britanniques, Sir Stuart Peach, à la ministre de la Défense australienne, Madame Marise Payne.

Recommandation n°7

Il faudrait que les commandants de zone maritime, ALPACI ou ALINDIEN, soient alternativement présents aux côtés des ministres dans les réunions du processus Shangri-La.

Ce que la France fait dans le Pacifique est totalement inconnu de nos partenaires européens. À l'Assemblée Nationale, il existe pourtant un groupe d'études sur les Iles du Pacifique présidé par Madame Maina Sagé, députée de Polynésie Française.

Il faut présenter le regard croisé de la France dans des publications politiques, stratégiques et économiques anglo-saxonnes où nous sommes totalement absents (sauf en matière de recherche universitaires). Il faut mettre en avant les compétences et les atouts de nos territoires d'outre-mer, notamment en matière maritime compte tenu de l'importance de leurs ZEE.

La thématique nucléaire est intéressante à développer (accord CPS-AIEA) pour dépassionner les anciennes rancœurs sur les essais français dans la région. On peut également mettre en avant la déclinaison d'une diplomatie « corallienne ». La France développe dans la zone une coopération scientifique importante, notamment avec le Centre de recherches insulaires et observatoire de l'environnement (CRIOBE) en Polynésie française, dont les sites sont à Moorea et à Perpignan, et avec la présence d'une antenne de l'IFREMER à Tokyo.

Des accords de coopération scientifique avec les Chinois sont possibles. Dans le domaine spatial les Chinois ont besoin de stations au sol de suivi de leurs engins spatiaux. La Chine s'intéresse également de près au nickel calédonien, dans l'attente du retournement du marché automobile.

Recommandation n°8

La France devrait communiquer davantage sur les coopérations scientifiques avec les pays de la région y compris la Chine, et valoriser leurs résultats. La Marine nationale aurait tout intérêt à participer aux réflexions sur ce sujet majeur de coopération régionale (sur des thèmes souvent liés à l'océan).

Le FLNKS est membre du réseau des pays non alignés. Les Singapouriens ont pris des parts dans les grands ports mondiaux, du Portugal à l'Arctique, dans ce qui constitue un « collier de perles » particulier.

On peut discerner que les raisons qui ont conduit au contrat de construction de sous-marins australiens par Naval Group sont de nature industrielle. L'Australie se considère aujourd'hui comme une puissance asiatique et plus du tout européenne.

Le référendum en Nouvelle-Calédonie posera la question du transfert de la pleine souveraineté à ce territoire. Si la réponse issue du vote est négative, deux nouvelles consultations devront être organisées à deux ans d'intervalle. Il y a actuellement un rééquilibrage du poids démographique des îles Loyauté par rapport à la Grande Terre, principalement en raison du développement du tourisme. Des interrogations subsistent sur le futur rôle de l'État après 2020. La Défense et le Droit de la mer sont des domaines déjà partagés.

L'action réalisée récemment par la Marine (mission JEANNE D'ARC, déploiement de la frégate *Auvergne*) est inconnue dans les TOM français du Pacifique. Il faudrait organiser une conférence annuelle sur le domaine maritime dans ces territoires.

L'action de la Marine est bien perçue dans les pays de la région, y compris en Chine. Elle est conduite sans ostentation. Il faut la poursuivre, tout en racontant une histoire. Le Japon est très intéressé par cette action de la France. Tout le spectre maritime peut être concerné. L'Australie et les États-Unis demandent à la France de rester dans la région.

La Chine va sans doute poursuivre un discours anti-impérialiste vis-à-vis de la France. D'où le besoin d'être au contact étroit avec les acteurs locaux en jouant sur des coopérations économiques.

#### Recommandation n°9

La France doit concevoir un narratif sur sa présence dans la région, qui soit un récit sur la sécurité environnementale régionale, en s'appuyant sur l'expérience du ministère de la transition écologique.

Aujourd'hui la France est un acteur légitime et crédible, mais sans un accroissement de ses moyens elle ne réalisera rien.

#### Recommandation n°10

La présence de la Marine dans la zone Asie-Pacifique doit être renforcée de façon très significative avec des moyens projetés ou prépositionnés.

### Conclusion

La Chine est continentale. Elle est entrée récemment dans le domaine maritime à la même place que les autres grandes nations et il est souhaitable qu'elle s'y conduise comme les autres, notamment en suivant la voie des arbitrages. On peut s'attendre à ce qu'elle ait une force maritime considérable. Cependant les problèmes graves de la Chine ne sont pas maritimes. Ils sont en Asie Centrale où la Chine sera toujours en confrontation avec la Russie.

La présence de la France dans le Pacifique est partagée avec les pays riverains notamment avec l'Australie, dont les relations avec la Chine sont variables dans le temps. Il est important que la France se fasse entendre par la Chine pour ce qu'elle voudra lui dire. Pour que les Français soient écoutés, il faut que la France soit suffisamment loquace sur sa stratégie.

D'une façon générale, la Marine doit bien être consciente de sa responsabilité spécifique en matière de défense des intérêts français, et même européens, dans ces zones stratégiques mais fort lointaines et mal connues de nos concitoyens. Au sein du ministère, il y a probablement peu à attendre des autres armées dans ce domaine, de sorte que le terrain est libre et propice aux initiatives. Il y a des places à prendre, qu'il serait dommage de laisser vacantes sous prétexte d'attendre d'improbables directives.

Par des liaisons étroites avec les gouvernements des territoires, par des réseaux habilement construits et entretenus, par une présence volontariste au sein d'instances locales de coopération, par des propositions directes auprès des responsables en métropole, la Marine devrait prendre une position plus importante et plus active dans le jeu stratégique majeur qui se joue aujourd'hui dans l'espace Indo-Pacifique.